

Association Sportive Automobile de Franche-Comté



Association loi 1901 n°W901000978



43^{ème} Rallye Régional de Franche-Comté PEA

21/22 Mars 2025



Règlement Particulier



Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes

L'Association Sportive Automobile FRANCHE-COMTE organise le **21/22 MARS 2025** le **43^{ème} RALLYE REGIONAL PEA DE FRANCHE-COMTE** en qualité d'organisateur administratif et Technique.
Le présent règlement a été enregistré par la ligue du Sport Automobile Bourgogne / Franche-Comté et par la FFSA :

VISA
LIGUE B.F.C.04
n° 4.15
du 05.12.2024

En date du **05/12/2024** sous le N°4
Et a reçu le permis d'organisation de la **FFSA N° 15**

PROGRAMME – HORAIRES

Parution du règlement :	Lundi 6 Janvier 2025
Ouverture des engagements :	Lundi 6 Janvier 2025
Clôture des engagements :	Lundi 10 Mars 2025
Retrait du road - book :	Dimanche 16 Mars 2025 Maison des Remparts 1, Place Raymond Forni 90100 DELLE Vendredi 21 Mars 2025 Halle des 5 Fontaines 90100 DELLE
Dates et heures des reconnaissances :	Dimanche 16 Mars 2025 de 9h00 à 18h Vendredi 21 Mars 2025 de 9h00 à 18h
Vérification des documents : Lieu :	Vendredi 21 Mars 2025 de 15 H 30 à 19 H 45 Halle des 5 Fontaines 90100 DELLE
Vérification des voitures Lieu :	Vendredi 21 Mars 2025 de 15 H 30 à 20 H 00 Parvis Halle des 5 Fontaines 90100 DELLE
Heure de mise en place du parc de départ :	Vendredi 21 Mars 2025 à partir de 15 h 30 à 1, Place Raymond Forni 90100 DELLE
1ère réunion des Commissaires Sportifs :	Vendredi 21 Mars 2025 à 19 h 30 CIE (Comité inter Entreprise) 1, rue Eugène Claret - 90100 DELLE

Publication des équipages admis au départ avec ordre et horaire, affichage : Lieu : Briefing des pilotes :	Vendredi 21 Mars 2025 à 20 h 30 1, Place Raymond Forni 90100 DELLE Ecrit et distribué aux vérifications administratives.
Heure et lieu de départ :	Samedi 22 Mars 2025 à 8 h 00, 1^{ère} VHC Parc fermé à Place Raymond Forni 90100 DELLE
Heure et lieu d'arrivée :	Samedi 22 Mars 2025 à partir de 17h00, 1^{ère} VHC parc arrivée à 1, Place Raymond Forni 90100 DELLE
Publication des résultats provisoire :	Samedi 22 Mars 2025 1/2 H après l'arrivée du Dernier concurrent
Publication des résultats officiels:	1 H après l'arrivée du dernier concurrent à 1, Place Raymond Forni 90100 DELLE
Remise des prix :	Samedi 22 Mars 2025 à 1, Place Raymond Forni 90100 DELLE (Podium d'arrivée)

ARTICLE 1P - ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile FRANCHE-COMTE organise en qualité d'organisateur Administratif et Technique, le 43^{ème} Rallye Régional de Franche Comté le 21/22 Mars 2025 dénommé :

43^{ème} Rallye Régional de Franche-Comté PEA

Comité d'organisation :	Président : Eric GAVILLOT Membres : Les membres de l'ASA FRANCHE-COMTE.
Secrétariat du rallye :	CIE (Comité inter Entreprise) 1, rue Eugène Claret - 90100 DELLE 06 71 61 14 94
Téléphone :	
Permanence du Rallye :	CIE (Comité inter Entreprise) 1, rue Eugène Claret - 90100 DELLE 06 71 61 14 94
Téléphone :	
Organisateur technique :	ASA Franche Comté 1, Place Raymond Forni 90100 DELLE

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment les prescriptions générales éditées par la FFSA.

1.1P - OFFICIELS

Commissaires Sportifs Président	Josiane CHARLEUX	0403	Licence n° 9434
Commissaires Sportifs	François BRESSON	0409	Licence n° 47951
	Jean Pierre SIMON	0409	Licence n° 2746
Directeur de Course	Thierry COURANT	0409	Licence n° 16140
Directeur de Course Adjoint	Dany BLANQUIN	0308	Licence n° 1941
Directeurs de course VHC / VHRS	François NASAZZI	0314	Licence n° 11062
Directeur de Course Adjoint ES 1/PC	Delphine NASAZZI	0314	Licence n° 11063
Directeur de Course Adjoint ES 2/PC	Denis DUROC	0402	Licence n° 147050
Directeur de course ES1-3-5	Martial PEUGEOT	0411	Licence n° 13663
Directeur de course Adjoint ES 1-3-5			Licence n°
Dépanneur ES 1-3-5	Franck DARTIER		

Directeur de course ES 2-4-6	Jacky LEPEUL	0411	Licence n° 13663
Directeur de course Adjoint ES 2-4-6	Jean Marc DELOY	0409	Licence n° 6830
Dépanneur ES 2-4-6	Franck DARTIER (Fils)		
Voiture Autorité	Eric GAVILLOT	0405	Licence n° 223609
	Marc BRODUT	0413	Licence n° 111034
Voiture Tricolore	Jean Christophe OUDIN	0314	Licence n° 236865
Voiture Sécurité	Jean François LOVIS	CHICCO D'ORO	ACS
	Mme LOVIS		
Voiture SONO	Stéphane GRILLOT	0409	Licence n° 188726
	Ophélie Corre	0409	Licence n° 187646
Voiture 00	Thierry TRONTIN	0408	Licence n° 187858
Voiture 00 VHC	Hubert BENOIT	0411	Licence n° 3617
Voiture damier	Monique FRANCE	0409	Licence n° 29181
Commissaires Techniques	Michel PETETIN	0409	Licence n° 217737
	Jean louis REVERCHON	0421	Licence n° 6835
	Denis DERCHE	0314	Licence n° 33547
	Michel SALTZMANN	0307	Licence n° 15471
	Emile TENA	0305	Licence n° 124058
	Arnaud CATELAIN	0411	Licence n°
Relations avec les concurrents	Martine REVERCHON	0409	Licence n° 14505
	Christophe GRANET		En attente
Médecin ES 1-3-5	Julie CHENUT	0409	Licence n° 348377
Médecin ES 2-4-6	Eliane BRETL	0409	Licence n° 348380
Responsable classements	Patrice MOUGIN	0405	Licence n° 158429
	Philippe LOMBARD	0405	Licence n° 1910
	Nicole FINQUEL	0405	Licence n° 1917
Responsable chronométrage	Pierre LOMBARD	0405	Licence n° 158313
Responsable commissaires	Séverine HERBET	0409	Licence n° 242748

1.2P - ELIGIBILITE

Le Rallye Régional Franche Comté compte pour :

- la Coupe de France des Rallyes 2025 coefficient 2.
- les Challenges du Comité Régional du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté 2025
- le Challenge ASA Franche-Comté 2025

1.3P - VERIFICATIONS

Les listes des engagés seront publiées après clôture des engagements sur le site internet de l'ASA : www.asafcomte.com

Les vérifications administratives auront lieu :

Vendredi 21 Mars 2025 de 15 h 30 à 19 h 45.

Halle des 5 Fontaines 90100 DELLE

Les vérifications techniques auront lieu :

Vendredi 21 Mars 2025 de 15 h 30 à 20 h 00

Parking de la Halle des 5 Fontaines 90100 DELLE

Les vérifications finales seront effectuées au **Garage Thiébaud** à **90100 DELLE**

Taux horaire de la main d'œuvre : **60 € TTC.**

ARTICLE 2P - ASSURANCES

Conforme au Règlement Standard F.F.S.A. 2025

ARTICLE 3P - CONCURENTS ET PILOTES

3.1P - DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.1.4P Toute personne qui désire participer au 43^{ème} Rallye Régional PEA de Franche-Comté doit adresser à :

**ASA Franche Comté
1, Place Raymond Forni
90100 DELLE
Tél : 07 88 08 92 32**

La demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **lundi 10 MARS 2025** (cachet de la poste faisant foi).

3.1.1.9P Le nombre d'engagés est limité à **160** voitures maximum (**15 VHC – 130 Modernes – 15 VHRS**).

3.1.1.10P

Les droits d'engagement sont fixés :

- | | |
|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| - avec la publicité facultative des organisateurs : | 330 € + 5€ pour le challenge commissaires (335€) |
| - sans la publicité facultative des organisateurs : | 660 € + 5€ pour le challenge commissaires (665€) |
| - équipage membre de l'ASA Franche-Comté : | 290 € + 5€ pour le challenge commissaires (295€) |
| - un seul membre de l'équipage de l'ASA FC : | 310 € + 5€ pour le challenge commissaires (315€) |

Les montants d'engagement ont été majorés de **5€** afin de financer le challenge des commissaires de la Ligue Bourgogne / Franche-Comté.

3.1.1.11P **La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.**

3.3P - ORDRE DE DEPART

VHC - MODERNES - VHRS.

ARTICLE 4P - VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P Voitures autorisées
Conforme au règlement standard F.F.S.A. 2025

4.3P - ASSISTANCE

Conforme au règlement standard F.F.S.A. 2025
L'assistance sera autorisée que sur le parc d'assistance à :

**Parking CHARPIOT 90100 DELLE pour les MODERNES
VHC + VHRS Halle des 5 Fontaines**

**1 véhicule d'assistance autorisé sur le parc (avec vignette)
(Places délimitées au sol)**

4.3.1.4P Dans chaque parc d'assistance il est demandé aux concurrents :

- de tenir à proximité immédiate et de manière visible de l'emplacement de chaque voiture de course, un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans,
- d'utiliser des contenants à hydrocarbures conformes aux normes hydrocarbures,
- de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3 m x 5 m minimum) et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture,
- de disposer sous la partie mécanique de chaque véhicule d'assistance une bâche de protection étanche et résistante aux hydrocarbures,
- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

ARTICLE 5P - IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P - IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes 2025

5.2P - PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P Le 43^{ème} Rallye Régional de Franche-Comté PEA représente un parcours de **142,5 km**.
Il est divisé en 1 étape et 3 sections.
Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de **39.600 km**.
Les épreuves spéciales sont :

ES 1-3-5 :	LE MONT NOVEL	7.5 Km
ES 2-4-6 :	LE GRENIER	5.7 Km

6.2P - RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A. 2025

6.2.1 P Le nombre de passage en reconnaissance est limité à **trois au maximum (3)** et des contrôles seront effectués par les organisateurs.

ARTICLE 7P - DÉROULEMENT DU RALLYE

7.2P - DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

Conforme au règlement standard F.F.S.A. 2025

ARTICLE 8P - RÉCLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard F.F.S.A. 2025

ARTICLE 9P - CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard F.F.S.A. 2025

ARTICLE 10P - PRIX

10.1 La remise des prix se déroulera **Samedi 22 Mars 2025. Au podium d'arrivée.**

CLASSEMENT	SCRATCH	CLASSE
1^{er}	300€	150€ (1 à 5 partants)
2^{ème}	200€	100€ (6 à 9 partants)
3^{ème}	100€	50€ (10 partants et +)

Les chèques seront envoyés aux ayant droits dans la semaine suivant l'épreuve

- Chaque équipage ayant terminé l'épreuve recevra un TROPHEE.
- Cinq commissaires seront récompensés par tirage au sort.
- Podium ; équipages féminin + équipages suisse recevront un TROPHEE